Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

La recherche stratégique
Strategic Research

# La disparité des revenus des Autochtones

## Principaux résultats:

- Il existe une grande disparité des gains et des revenus entre les Autochtones et les Non-Autochtones au Canada.
- L'écart est à son maximum chez les Indiens inscrits.
- L'écart de revenus par rapport aux Non-Autochtones est important même chez les Autochtones ayant un niveau d'instruction élevé.

Les résultats sont fondés sur des analyses de régression des gains acquis sur le marché du travail (salaires) et du revenu total des travailleurs âgés de 25 à 64 ans et nés au Canada, selon les données des recensements de la population de 1996, 2001 et 2006. D'autres régressions ont été appliquées aux hommes et aux femmes pour comparer les groupes d'identité autochtone aux Canadiens d'origine britannique, qui remplacent la variable de la majorité canadienne.

Le présent document de recherche consiste en un résumé de l'article intitulé « Aboriginal Income Disparity in Canada », publié par K. Pendakur et R. Pendakur en mars 2011 dans Canadian Public Policy/Analyse de politiques (27:1). Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles d'Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada.

## Contexte

Personne ne niera qu'une bonne instruction améliore la situation générale des gens, facilite l'accès à l'emploi et permet la participation dans diverses sphères économiques. Mais à quel point cette affirmation correspond-elle à la réalité des Autochtones? Pour déterminer dans quelle mesure l'instruction permet aux Autochtones de profiter de ces avantages, La Direction de la recherche stratégique a commandé une étude portant sur trois questions :

- Comment le statut d'Indien inscrit et l'identité autochtone influent-ils sur la disparité des revenus?
- Comment le revenu des Autochtones varie-t-il selon les marchés urbains du travail, et cette variation est-elle corrélée à la taille de la communauté autochtone dans les villes?
- La scolarisation a-t-elle pour effet de réduire la disparité des gains des travailleurs autochtones?

## Principaux constats

### Le statut et l'identité influent ils sur le revenu?

À l'exception des femmes inuites, les Autochtones ont un revenu et des gains inférieurs à ceux des Canadiens d'origine britannique, même lorsqu'on tient compte de l'âge et du niveau d'instruction. Cela porte à croire que les raisons de la pauvreté des Autochtones vont au-delà de leur faible niveau d'instruction et de leur jeunesse relative.

L'analyse des données fait ressortir quatre constantes. Premièrement, mis à part l'exception mentionnée ci-dessus, l'écart entre les travailleurs autochtones et les Canadiens d'origine britannique est toujours négatif et significatif sur le plan statistique, peu importe le type de revenu, le sexe ou le groupe autochtone. Les écarts entre le revenu et les gains vont de 10 à 20 % chez les femmes et de 20 à 50 % chez les hommes.

**Figure 1 : Écart relatif entre les gains des Autochtones et ceux des Canadiens d'origine britannique, hommes, 1995-2005**

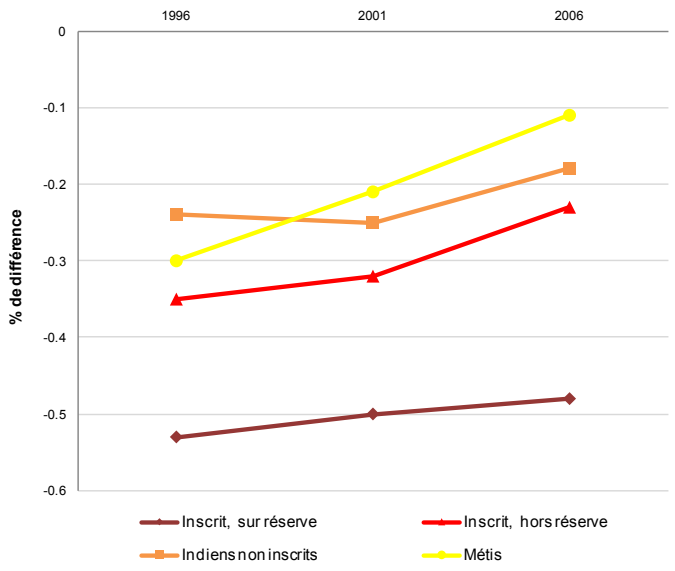


Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996, 2001 et 2006

**Figure 2 : Écart relatif entre les gains des Indiens inscrits et ceux des Canadiens d'origine britannique, diverses villes canadiennes, 2005**

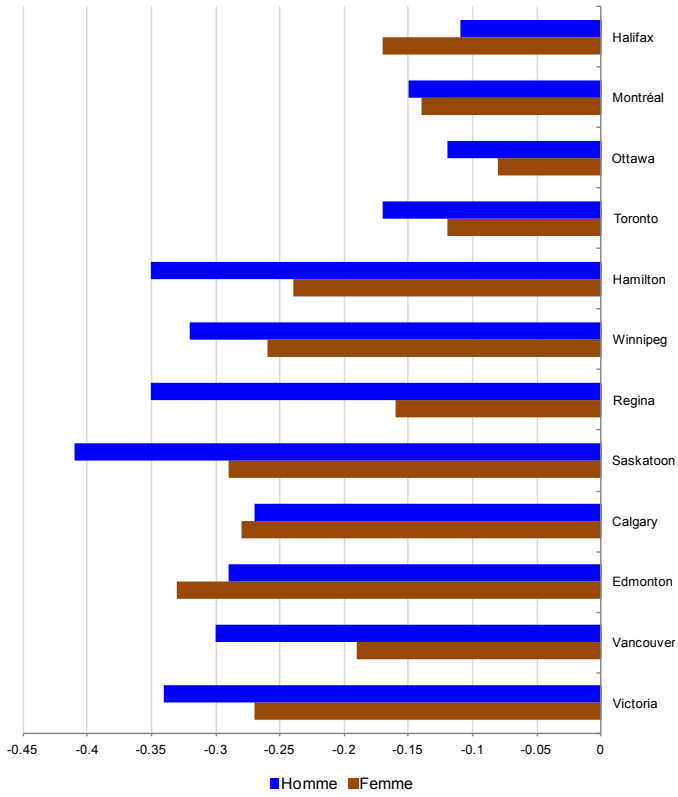


Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006

Deuxièmement, l'écart de revenu et de gains varie d'un groupe autochtone à l'autre. Pour les hommes, le plus grand écart enregistré par rapport aux hommes d'origine britannique est chez les Indiens inscrits, à quelque 50 %, mais il se situe entre 10 et 20 % chez les Indiens non inscrits et les Métis en 2006 (figure 1).

Pour les femmes, la tendance n'est pas aussi marquée. Le classement est semblable à celui des hommes, mais les écarts sont moins prononcés. Les Indiennes inscrites sont le plus pénalisées, l'écart s'établissant à 11 %, devant les Indiennes non inscrites (9 %) et les Métisses (8 %).

La troisième constante apparaît lorsqu'on compare l'écart de revenu total et l'écart des gains dans les réserves. Au Canada, les citoyens les moins nantis peuvent accéder à des programmes de transfert du gouvernement (assurance-emploi, Sécurité de la vieillesse, etc.), qui entrent dans le calcul du revenu total. Une analyse axée uniquement sur le salaire pourrait amplifier la véritable disparité économique qui affecte les groupes autochtones. Mais contre toute attente, l'écart relatif de revenu et de gains entre les Indiens (hommes) inscrits vivant dans les réserves et les Canadiens d'origine britannique est d'environ 50 %. Ainsi, les paiements de transfert n'atténuent pas sensiblement les disparités observées chez les Indiens (hommes) inscrits vivant dans les réserves, tandis qu'aucune tendance claire n'apparaît chez les femmes de ce groupe.

La quatrième constante s'observe dans la réduction de l'écart de gains entre 1995 et 2005 chez tous les groupes d'identité autochtone par rapport aux Canadiens d'origine britannique. Cet écart s'est toutefois réduit plus rapidement chez certains groupes. Les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont connu la plus faible réduction d'écart, soit de 5 %; chez les Indiens inscrits vivant hors réserve, l'écart s'est réduit de quelque 12 %; chez les Indiens non inscrits, de 33 %; et chez les Métis, d'environ 50 %. Cette réduction a touché aussi bien les hommes que les femmes.

## La disparité des revenus varie-t-elle selon les marchés urbains du travail et la taille de ces marchés?

L'analyse des salaires des Autochtones de douze marchés urbains du travail révèle que la position géographique n'est pas un facteur significatif des écarts de revenu entre les Autochtones et les personnes d'origine britannique. La figure 2 met en lumière les écarts relatifs des gains dans chacune des villes canadiennes visées par l'étude.

Dans les villes ayant une population autochtone relativement faible (comme Toronto), on enregistre chez les Indiens inscrits un écart de 17 % pour les hommes et

de 12 % pour les femmes. Dans d'autres villes où la population urbaine d'Indiens inscrits est aussi relativement petite, les écarts vont de 11 à 41 % pour les hommes et de 8 à 33 % pour les femmes. Ainsi, la position géographique n'est pas le seul élément expliquant l'écart entre les gains des Autochtones et ceux des Canadiens d'origine britannique.

Il est encourageant de voir que la réduction de l'écart de gains qui s'est opérée, au fil du temps, à l'échelle nationale s'est aussi produite à l'échelle municipale. Cependant, dans des villes comptant une population autochtone relativement importante (comme Winnipeg, Saskatoon, Regina ou Edmonton), la disparité des gains demeure relativement grande chez les Indiens inscrits, hommes et femmes, vivant hors réserve. En 2006, cet écart est de 16 à 33 % pour les femmes et de 27 à 41 % pour les hommes.

Cette constatation écarte l'effet d'enclave, selon lequel la concentration d'un grand groupe de personnes de la même origine culturelle dans un centre urbain est bénéfique pour tous, et porte plutôt à croire à la dynamique opposée. À Winnipeg, où la population autochtone est relativement grande (11 %), les écarts entre les gains sont les plus notables, tandis qu'à Toronto, où la proportion de la population autochtone est faible (1 %), les écarts sont parmi les plus faibles.

## La scolarisation permet-elle de réduire la disparité des revenus des Autochtones?

En 2000, on note une augmentation de la déclaration des gains chez les hommes autochtones et hommes d'origine britannique attribuable à leur niveau d'instruction. Cependant, le revenu des premiers est inférieur à celui des seconds, peu importe le niveau atteint. Une tendance similaire, quoique moins marquée, ressort des données disponibles pour les femmes autochtones et les femmes d'origine britannique.

Si on compare la situation des personnes ayant un diplôme d'études secondaires (DES) et de celles ayant terminé leur 10e année, on constate que les hommes de tous les groupes autochtones à l'exception des Indiens non inscrits ont un meilleur rendement que les hommes d'origine britannique, mais ont un revenu inférieur (Tableau 1). Toutefois, cette différence n'est pas si marquée entre les femmes autochtones et les femmes d'origine britannique.

Enfin, si on compare la différence de gains entre un baccalauréat et un DES, on constate que chez les hommes, la situation des Indiens inscrits vivant dans les réserves et des Indiens non inscrits est meilleure que celle des hommes d'origine britannique, mais qu'il y a toujours une disparité de revenu. Chez les femmes, seules les Indiennes inscrites vivant hors réserve ont un rendement plus faible que les femmes d'origine britannique.

**Tableau 1 : Différence de gains entre différents niveau de scolarité et le DES, 2000**

| | 10e année c. DES | | Baccalauréat c. DES | |
|---|---|---|---|---|
| | M | F | M | F |
| **D'origine britannique** | -18 % | -28 % | 55 % | 88 % |
| **Inscrits dans les réserves** | -22 % | -31 % | 79 % | 93 % |
| **Inscrits hors réserve** | -33 % | -32 % | 36 % | 77 % |
| **Non inscrits** | -16 % | -30 % | 58 % | 92 % |
| **Métis** | -27 % | -31 % | 39 % | 108 % |

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Deux conclusions sont possibles. Tout d'abord, l'instruction est associée à des gains supérieurs, ce qui indique que tous les groupes tirent un avantage économique de l'instruction. Ensuite, le rendement accru dont bénéficient les Autochtones titulaires d'un baccalauréat, par rapport aux Non-Autochtones, ne suffit pas à combler l'écart de gains entre les travailleurs autochtones et non autochtones. Il s'ensuit que, en moyenne, même les Autochtones très instruits enregistrent un revenu considérablement inférieur.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas tant un plafond de verre – une barrière invisible qui, par-delà le niveau de scolarité ou l'expérience, empêche les « minorités » de se hisser aux échelons supérieurs d'une entreprise –, mais plutôt un « plancher collant » duquel il leur est difficile de se détacher? On pourrait s'attendre à ce que la disparité des gains s'amenuise chez les Autochtones les plus instruits. Pourtant, rien n'indique que la disparité est moins marquée chez les travailleurs autochtones très instruits, ce qui alimenterait l'hypothèse du plancher collant.

## Conclusions

On constate que les hommes et les femmes autochtones sont considérablement défavorisés au chapitre des gains et du revenu par rapport aux Canadiens d'origine britannique, et que dans la population autochtone, les Indiens inscrits sont en moins bonne posture que les autres groupes.

Toutefois, on observe aussi que les écarts de revenu se sont amenuisés chez les Autochtones entre 1995 et 2005, et ce, pour les deux sexes, la plupart des groupes et dans la plupart des villes.

L'examen des variations de la disparité de revenu dans les marchés urbains du travail indique que de grandes difficultés entravent les perspectives économiques des Autochtones dans les villes comptant une population autochtone assez importante. L'effet bénéfique d'enclave ne s'applique pas à eux. Le regroupement d'Autochtones dans les quartiers urbains ne semble pas se traduire par l'amélioration de l'accès à l'emploi, ou par l'accroissement du capital social et physique résultant des réseaux urbains, des liens avec la collectivité d'origine, des affinités culturelles et des intérêts commerciaux communs.

On constate aussi, en ce qui a trait au rendement de l'instruction, que bien que le revenu des Autochtones augmente avec l'instruction, même les Autochtones très instruits gagnent moins que leurs homologues d'origine britannique.

## À propos de l'auteur

La recherche sur laquelle se fonde ce document a été réalisée par Ravi Pendakur (Université d'Ottawa) et Krishna Pendakur (Université Simon Fraser), à la demande de la Direction de la recherche stratégique d'AADNC.

Lorsque cette note de recherche a été réalisée, les données de 2011 sur le revenu n'avaient pas encore été diffusées. Bien que les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) soient maintenant disponibles, la comparabilité des données de l'ENM aux données de 2006 doit encore être vérifiée. AADNC envisage la poursuite d'analyses similaires sur les disparités de revenus avec les données de 2011 lorsque cette comparabilité aura été vérifiée.

## À propos de nous

La Direction de la recherche stratégique a pour mandat d'appuyer le gouvernement fédéral dans l'élaboration des politiques en ce qui concerne les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les résidants du Nord du Canada. Elle s'en acquitte dans le cadre d'un programme de développement d'enquêtes, de recherches stratégiques et de transfert du savoir.

La série de notes de recherche de la Direction de la recherche stratégique est disponible en format électronique sur le site web du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que pour la communauté fédérale sur GCPedia. Les copies imprimées sont disponibles seulement par demande spéciale.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont uniquement ceux de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagés par Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter:
research-recherche@aadnc-aandc.gc.ca

**Directeur, recherche stratégique:** Eric Guimond
**Rédacteur en chef, série de recherche:** Marc Fonda
**Gestionnaire de production, série de recherche:** Daniel Jetté

www.aandc-aadnc.gc.ca 1-800-567-9604 ATS seulement 1-866-553-0554
Version française (PDF) - QS-7125-000-FF-A1 Catalogue : R3-176/2013F-PDF
ISBN : 978-0-662-72720-0

Canada